



Secteur Fédéral C G T des Cheminots

Région Nord // Pas de Calais

Les enjeux de la grève du 12 Mars

▪ Pourquoi le 12 Mars ?

▪ Pourquoi la CGT est la seule à appeler à l'action ?

Pour cela revenons quelques mois en arrière.

Après plusieurs mois d'une campagne électorale haineuse, de stigmatisation des cheminots, le Président de la République et son Premier Ministre, annonçaient la mise en œuvre de la réforme des régimes spéciaux : « **en 15 jours, tout sera terminé !** » affirmaient-ils. Résultats les fortes mobilisations du dernier trimestre 2007, l'importante manifestation nationale du 22 janvier 2008, ont obligé Gouvernement et Direction SNCF à se mettre à la table des négociations et aujourd'hui, nous sommes toujours en négociations, même si nous le répétons depuis le début, la CGT n'était pas demandeuse et reste opposée à cette réforme.

Néanmoins fallait-il rester dans l'incantatoire comme certaines OS le proposaient, en attendant le « *grand jour* » et en constatant la baisse de la mobilisation, ou fallait-il suspendre l'action pour éventuellement rappeler les cheminots si le besoin s'en faisait sentir. La CGT a fait le choix de la raison !

Aujourd'hui, après une nouvelle DCI unitaire déposée par 8 Fédérations, et les réunions avec la Direction des 01, 06 et 11 Février, le constat unanime des OS est de juger insatisfaisant les résultats. Les réponses apportées par la Direction de la SNCF sont éloignées des attentes et revendications des cheminots, que ce soit en matière de négociation Pénibilité/Retraites, de pouvoir d'achat, de réorganisation du Fret, d'emploi et de droit de grève.

La CGT a alors déclenché plusieurs réunions interfédérales en proposant à chaque fois l'action pour remettre la pression sur l'entreprise. Les 2 dernières se sont faites les 25 et 28 février.

Les réponses de certaines OS ont été édifiantes, y compris parmi celles qui semblaient les plus agressives vis-à-vis de la CGT. Nous ne citerons donc pas ces OS pour ne pas rentrer dans la polémique, néanmoins nous vous donnerons quelques exemples de réponses qui ont été faites à la CGT : « ne peut-être présent (réunion interne) », « en congés, des impératifs autres », « faute de participants nous ne pourrions être présents », « nous ne pensons pas qu'un temps fort le 12 Mars puisse mobiliser les cheminots », « les cheminots ne sont pas prêts même si une action s'avérerait nécessaire », « les élections politiques », « l'arrivée d'un nouveau Président » .
..

La CGT fidèle à sa démarche Unitaire a fait tout ce qui lui été possible pour essayer de rassembler afin d'aller à une action commune, le résultat et les réponses sont là : toutes les OS considèrent que les propositions de la SNCF et du Gouvernement ne sont pas suffisantes, mais pour le moment pas question d'aller à une action unitaire.

Quand alors ? A l'origine, la réunion du 20 Février devait être conclusive sur le dossier de la pénibilité. La CGT avait alors obtenue que celle-ci ne le soit plus et qu'elle soit reportée au 12 Mars : aujourd'hui nous y sommes ou presque, après il sera sans doute trop tard, tout au moins sur le dossier « pénibilité ».

Par ailleurs le dossier Fret est plus qu'avancé, surtout sur notre région, puisque si au niveau national la mise en place est prévue début d'année 2009, sur notre région, la mise en œuvre est prévue pour Juillet 2008. Inutile de dire que si la SNCF arrive à mettre en œuvre son projet sur notre région, cela sera forcément pour elle un point d'appui pour le reste de la France et des autres régions.

La CGT a donc décidé de mettre en adéquation ses engagements, ses intentions avec ses actes !!! Personne ne pourra lui reprocher sa passivité, il vous revient maintenant de l'utiliser ensemble et dans le rassemblement le plus large.

La négociation du 12 mars sur la pénibilité doit permettre à **tous les cheminots** de conquérir des droits nouveaux permettant cette reconnaissance. Des mesures supplémentaires doivent être prises pour les métiers à fortes contraintes et pénibles. Pour cela il nous faut l'appui des Cheminotes et des Cheminots.

Pour répondre aux revendications des salariés français et en particulier à ceux des cheminots les moyens existent au regard des profits affichés par les entreprises du CAC 40 et des prises de bénéfices des actionnaires.

A la SNCF, les résultats courants qui s'élèvent à 656 M€ pour l'année 2006, à 867 M€ pour 2007 et les prévisions pour 2008 qui sont de 911 M€ montrent des excédents financiers.

Pourtant, avec de tels résultats, la direction et le gouvernement suppriment des emplois à la SNCF (+ de 1750 au budget 2008). Même si elle ne licencie pas, elle se comporte comme une entreprise privée ayant une gestion basée uniquement sur des critères financiers. De plus en plus les Cheminots sont ou seront sollicités pour aller travailler dans les Filiales (Effia, VFLI demain Railteam).



La CGT revendique : Un socle commun à tous les cheminots Un meilleur salaire = une meilleure retraite !

↳ Rémunération

- augmentation de la prime de travail de **100 euros**, soit 4% en moyenne de la masse salariale.
- intégration des indemnités et gratifications (liées au service public) dans le salaire liquidable (3x8, nuit, week-end, astreinte ...)

↳ Compensation en temps

- majoration de la durée d'assurance permettant de réduire la décote (ex : 10 ans de 3x8 égal à 4 trimestres de majoration).
- un Compte Epargne Temps (CET) abondé par l'entreprise permettant un départ anticipé

Pour satisfaire nos revendications les moyens existent:

- Pour les 100€ cela représente 310 M€ pour 155 000 cheminots.
- Pour l'intégration, dans le salaire liquidable, des indemnités et gratifications liées à la contrainte de Service Public et à la pénibilité. En 2005 cette enveloppe représentait 359 M€. L'application du taux de cotisation de 42 % à cette somme, ne coûtera que 150 millions d'euros, la Direction a donc les moyens d'accepter cette propositions

ENSEMBLE, le 12 Mars, cette journée doit être aussi l'occasion de porter les exigences locales en lien avec les salaires, les notations, l'emploi et le Service Public, notamment au Fret. Sur la région l'exemple

du port de Dunkerque est significatif. La SNCF a très clairement exprimé, à la dernière séance de notre CER, sa volonté de transférer la charge actuellement effectuée par les cheminots à VFLI en partenariat avec une entreprise privée du BTP. Prometteur, NON ?

Lille le 06 mars 2008

Toutes et Tous en grève